

... pas pour les flics et l'armée !

Parallèlement à la casse de l'université et de la recherche, l'État réprime comme jamais ceux et celles qui essaient de s'opposer à ses plans. Comme en témoigne la mort de Rémy Fraisse au barrage de Sivens, l'interdiction de manifestation contre les violences policières à Toulouse et le renforcement des dispositifs policiers lors des manifestations (comme ce samedi à Lyon lors de la manif contre le FN). Ce « tournant répressif » exprime bien la peur du gouvernement d'une mobilisation d'ampleur qui pourrait menacer ses intérêts.

Conscient-e-s et touché-e-s de plein fouet par cette situation de crise capitaliste, les étudiant-e-s du Mirail à Toulouse se mobilisent et agissent : ils ont réuni 1200 étudiants en assemblée générale (une première depuis 2009), entament mardi leur 4ème jour de blocage. Leurs revendications sont la relaxe des inculpés de la manif interdite de Toulouse et : « du fric pour les facs et les lycées, pas pour la police ni pour l'armée ! ».

À Toulouse comme ailleurs, mobilisons-nous contre les politiques d'austérité et la répression policière !

Si tu as un problème avec la fac, d'inscription, de bourses, de papiers, de défaillance ou autre, n'hésite pas à nous contacter à : usefse@yahoo.fr

Pour nous suivre : page facebook : FSE Lyon

Solidaires
étudiant-e-s
syndicats de luttes

UN PAVÉ DANS TA FAC !

Le journal de Solidaires Étudiant-e-s Syndicat de Lutte Lyon (ex-FSE)

Numéro 3 : Mi-décembre 2014

CLASSES POPULAIRES A L'UNIVERSITE ON EST DEJA PAS NOMBREUX ON SE LAISSERA PAS VIRER



SOMMAIRE

- Commission disciplinaire : on se laissera pas virer ! RASSEMBLEMENT jeudi 18 décembre à 13h cour centrale du campus des Quais p2
- La présidence étouffe les associations ! p3
- De l'argent pour la fac et les lycées, pas pour les flics et l'armée ! p4

Commission disciplinaire : on se laissera pas virer !

Le 20 octobre dernier, deux de nos militant-e-s étaient convoqué-e-s sur ordre du président de l'université, afin d'être auditionné-e-s par la commission disciplinaire. Une soixantaine de personnes s'était alors rassemblée en solidarité afin de dénoncer la répression syndicale dont il/elle font l'objet.

Le motif invoqué remonte à la lutte des étudiant-e-s et du personnel de novembre 2013 contre la loi Fioraso, et notamment l'envahissement par une centaine de personnes d'un conseil de la présidence. S'en était suivie l'autorisation donnée par le président aux forces de l'ordre d'intervenir au sein même du campus afin de faire évacuer les bâtiments et de procéder à l'interpellation et au placement en garde à vue de 6 étudiant-e-s.

La ministre de l'enseignement supérieur, Fioraso, avait alors soutenu immédiatement par voie de presse la répression de celles et ceux qui s'opposaient à sa politique. Finalement, le tribunal exaucera les vœux de Madame la Ministre en suivant à la lettre les réquisitions du procureur, en condamnant à 3 et 6 mois de prison avec sursis et 4 000 euros d'amende 2 étudiant-e-s, choisi-e-s "tout à fait au hasard" : la secrétaire de section syndicale et l'élue étudiant au Conseil d'Administration.

La commission disciplinaire d'instruction réunie le 20 octobre était notamment composée d'un membre de la présidence, Norbert Landon, ce même personnage qui, le jour du conseil envahi, avait déposé plainte au commissariat, toujours ce même personnage qui fera partie du jury le 18 décembre prochain. Bref, partie, instructeur, juge.



La présidence ne s'embarrasse pas de verni démocratique quand il s'agit de réprimer les syndicalistes de lutte.

Pourquoi nous étions alors en lutte?

La loi Fioraso, dans le prolongement des nombreuses réformes précédentes, vise à rapprocher toujours davantage universités et entreprises. Ainsi, elle entend "redéfinir l'offre de formation" selon les besoins du patronat.

Ce qui passe notamment par la "professionnalisation" des cursus : qui est plus concrètement la généralisation des stages dans les cursus. Les stages constituent souvent du travail gratuit ou quasi gratuit, qui permet aux entreprises de profiter d'une main-d'œuvre docile, précaire et corvéable. Ça permet aux patrons de faire pression à la baisse sur les salaires en mettant en concurrence chômeurs, travailleurs, étudiants, stagiaires et de tirer vers le bas les conditions de rémunération et de travail pour toutes et tous.

La loi Fioraso renforce également les pouvoirs des personnalités extérieures (représentants du patronat, dirigeants d'entreprise, élus) présentes dans les instances universitaires. Cela leur permet de défendre au mieux leurs intérêts, de définir directement ce que les travailleurs en formation doivent savoir, ce qui ne leur sera pas utile de savoir (du moins pour celui qui l'embauchera). Bref, il ne faut continuer de dispenser que ce qui peut permettre la réalisation de profits. La loi présentait également un volet visant à orienter davantage "l'effort national" de recherche publique à des fins de satisfaction des intérêts

des capitalistes français afin de favoriser les "innovations" capables de contenir les débouchés de demain.

Plus généralement, nous sommes nombreux/ses à assister au quotidien à la dégradation de nos conditions d'études comme de travail. Le personnel de l'université, ou ceux indirectement salariés par elle, sont toujours plus chargés de travail (par exemple: passage de la norme de 45 étudiants par TD), et soumis à des contrats précaires. La présidence, en bon patron, diminue ou gèle les primes des agents et menace plusieurs de leurs jours de congés.

À l'université comme ailleurs, la démocratie (du capital) se porte bien !

Jeudi 18 décembre, nos camarades pourraient se faire exclure !!!

Mais parce qu'on ne se laissera pas faire :

**RASSEMBLEMENT de SOLIDARITÉ JEUDI 18
DECEMBRE à 13H COUR CENTRALE DU CAMPUS
DES QUAIS !**

La présidence étouffe les associations !

Les temps sont durs ; après les personnels privés de congés, les vacataires sans contrats, les étudiant-e-s sans chaises, les associations de l'université en font les frais. Coup sur coup, deux mesures de la présidence viennent entraver leur fonctionnement régulier : un durcissement des conditions d'attribution des subventions, et un plan de réattribution des locaux. En pratique cette année, seules 5 associations ont pu déposer un dossier de demande de subvention complet et recevable par l'administration. Et l'ensemble des associations pour l'instant titulaires de locaux sont menacées par le nouveau plan, qui prévoit que seules les associations représentatives -élues à un conseil quelconque- puissent de droit bénéficier d'un local.

Ces mesures ne sont pas surprenantes : elles s'imbriquent dans la suite logique des mesures d'austérité. Les restrictions budgétaires et les orientations politiques générales impactent directement le tissu associatif. C'est depuis le processus de privatisation des facs que l'université est propriétaire de ses locaux et doit en faire un usage à « bon escient ». Bon escient ? À savoir : en lieu et place de leur occupation par des associations, louer ces salles, ou y organiser de la formation continue payante, source de revenus supplémentaires.



La complexification nouvelle des dossiers de subvention (elle date de cette année) permet à l'université de se conserver quelques bas de laine : les rallonges budgétaires tardant, les dotations de l'État en berne (-20% de baisse pour le dernier trimestre 2014, menaçant directement les paies des personnels administratifs), l'université puise allègrement - quoique illégalement - dans le FSDIE, un fond destiné à soutenir les initiatives étudiantes et à aider les étudiants les moins favorisés.

Au-delà de l'aspect simplement économique, il n'est pas étonnant qu'en période de crise la présidence cherche à garder le contrôle sur l'expression au sein des campus. Il y a une portée répressive à l'évacuation des lieux de réunion. La présidence a ainsi donné huit jours à Solidaires Étudiant-e-s et aux deux autres associations pour évacuer leurs locaux de Bron. La nouvelle mode des subventions est aussi une modalité de contrôle : aux anciennes subventions de fonctionnement, qui servent de droit au fonctionnement régulier des associations, se sont substituées des subventions par projet, difficiles à justifier. Elles permettent à l'université un contrôle direct sur les projets qu'elle sélectionne.

Face à ces attaques, nous appelons l'ensemble des associations du campus à s'organiser pour obtenir :

- Un local par association, par campus si nécessaire
- Un retour aux anciennes procédures de subvention

Les associations dites représentatives ont d'ores et déjà été convoquées à une réunion qui se tiendra sans la majorité des associations, le 10 décembre, pour discuter avec le vice-président en charge du patrimoine du nouveau plan d'attribution des locaux.

Nous invitons l'ensemble des associations à s'inviter à cette réunion, pour refuser le dialogue entre pseudo-organisations représentatives et inverser le rapport de force pour faire valoir nos revendications.

De l'argent pour les facs et les lycées...

Depuis l'application des lois LRU et Fioraso les budgets pour les universités ont drastiquement diminué, pour l'année 2015 l'assemblée nationale a décidé une nouvelle coupe de 70 millions d'euros dans le budget pour l'enseignement supérieur ! Cela a des conséquences sur nos conditions d'étude : TD surchargés, problèmes administratifs (comme la durée de traitement des inscriptions), manque de matériel...

Ces restrictions budgétaires ont pour but qu'à terme l'État se désengage du financement de l'enseignement supérieur et qu'il soit financé par des fonds privés. Cette politique aurait des répercussions sur les filières jugées non rentables économiquement que les entreprises privées refuseraient de financer. Par conséquent, dans le meilleur des cas, les frais d'inscription augmenteront, et dans le pire, les filières « inutiles » pourraient être amenées à disparaître.

De plus, cette politique touche aussi la recherche fondamentale : on va donc assister à une privatisation de cette dernière (car elle sera de plus en plus financée par des fonds privés), ce qui posera de sérieux problèmes d'objectivité : imaginez une recherche sur le réchauffement climatique financée par Total...

